

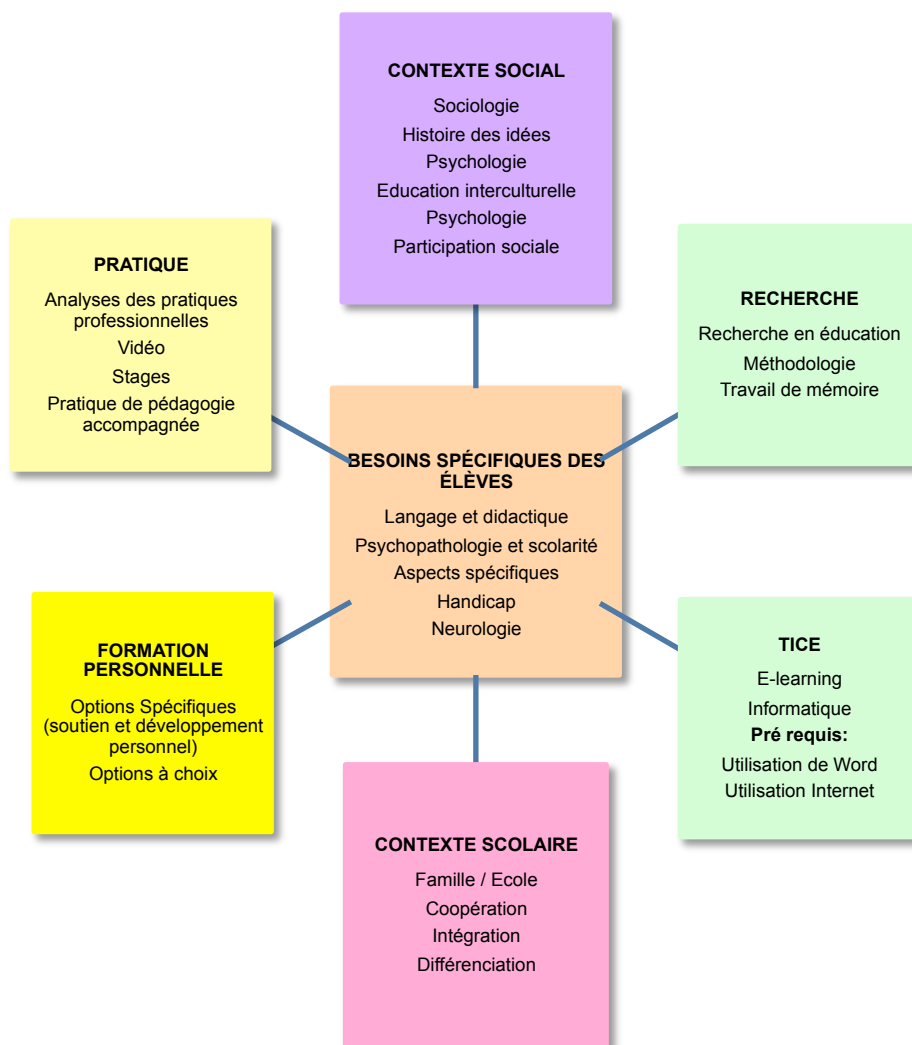
Référentiel de compétences MAES

La formation **MAES** permet d’approfondir des savoirs, savoir-faire et savoir-être, et d’acquérir les compétences nécessaires pour un travail d’éducation, de formation et d’intervention auprès d’élèves qui ont des difficultés particulières d’apprentissage et/ou d’adaptation. Elle permet aux diplômées et diplômés d’agir efficacement pour mettre en œuvre des aides spécialisées à dominante pédagogique, rééducative et collaborative, s’adressant tant aux élèves qu’à leurs enseignants. Elle inclut le travail avec les familles, les professionnels impliqués, ainsi que les autorités scolaires compétentes.

Les compétences privilégiées dans ce programme visent en particulier la prévention des difficultés d’apprentissage, l’application des mesures d’intégration dans la vie collective et la poursuite de la mission visant à remédier aux difficultés avérées et persistantes d’apprentissage ou d’adaptation.

Ces compétences sont structurées en **composantes respectives** et identifiées par niveau de maîtrise attendu, selon la terminologie en vigueur à la HEP¹. Le présent référentiel renvoie aux objectifs de la formation d’enseignement spécialisée définis par la CDIP dans son Règlement 4.3.2.2, art. 3. Il est conforme aux intentions de formation résultant du règlement du plan de formation de la HEP BEJUNE.

Domaines et champs



¹ « Clarifications conceptuelles et terminologiques sur les programmes de formation de la HEP-BEJUNE et leurs composantes », HEP-BEJUNE, Conseil de direction, 24.01.08. Version définitive (voir Fiche 2.4.3)

COMPETENCES	COMPOSANTES	CHAMPS
R.11 34.5.1 / Art. 4		
a) Planifier et offrir un enseignement et des mesures de soutien scolaire adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves et de procéder à leur évaluation.	<p>En référence à des connaissances spécifiques, être capable d'évaluer les besoins des élèves et / ou de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités d'observation et d'évaluation des besoins des élèves, des enseignants et/ou de l'école. ▪ Capacité de communiquer ses observations. ▪ Repérer les difficultés sur les plans cognitif, affectif et social et tenir compte des répercussions de ces troubles susceptibles d'entraver les processus d'apprentissage. ▪ Connaissance et prise en compte des répercussions sur le plan pédagogique, de difficultés, des atteintes ou des déficiences sensorielles ou motrices, des troubles dans les domaines physiques, cognitif, affectif et relationnel ▪ Mise en œuvre des mesures de pratiques pédagogiques différenciées. ▪ Capacité de planifier son propre perfectionnement et sa formation continue. 	Langage et didactique Psychopathologie Didactiques BES divers Cours à option TICE
b) Exercer la fonction d'enseignant spécialisé aussi bien dans le cadre de l'enseignement ordinaire que dans celui de l'enseignement spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planifier, prodiguer et évaluer un enseignement adapté aux différents degrés. ▪ Procéder à une analyse institutionnelle de la situation ▪ Repérer son identité professionnelle dans sa différenciation et sa complémentarité par rapport aux autres enseignants et intervenants auprès de l'enfant. ▪ Favoriser la mise en œuvre d'actions d'intégration et y participer. 	Langage et communication Psychopathologie Didactiques
c) Appliquer des mesures de scolarisation intégratives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner un projet d'intégration dans/avec une école, pour un élève en particulier. ▪ Organiser et faire évoluer au sein de l'école la participation de tous les acteurs concernés à ce projet. ▪ Intégrer et faire participer activement les parents. ▪ Tenir compte de l'environnement social. ▪ Collaborer avec les spécialistes et les établissements concernés. 	Famille / école Coopération APP
d) Exercer une activité de conseil et de soutien relativement aux problèmes qui se posent dans le cadre de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre capable de communiquer ses observations et de les élaborer en projet. ▪ Intégrer et faire participer activement l'environnement familial, scolaire et social. ▪ Proposer des stratégies d'interventions pédagogiques. 	Famille / école Coopération Communication et langage Psychopathologie
R.11.34.5 / Art. 14		
e) Théorie / Pratique : se livrer à une réflexion théorique et scientifiquement fondée sur les problèmes et les tâches à assumer ainsi que sur les possibilités d'action pédagogique	<p>Capacité de mettre en lien théorie et pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir sur sa pratique et réinvestir les acquis dans l'action. ▪ Réfléchir sur ses propres compétences personnelles, sociales et professionnelles. ▪ Expliciter sa pratique. ▪ Echanger des idées et mettre en œuvre des projets avec ses pairs. ▪ Développer son identité professionnelle. ▪ S'investir activement dans le travail en équipe. ▪ Se livrer à une analyse scientifique à propos des problèmes et des tâches à assumer. ▪ Evaluer l'efficacité de l'activité professionnelle par des méthodes explicites. ▪ Porter un regard historique et critique sur le système d'enseignement spécialisé. ▪ Réfléchir aux classifications actuelles. 	APP Supervision Vidéo Accompagnement de la pratique Histoire des idées Sociologie Politique éducative
f) Recherche	<p>Connaissance des recherches et méthodes actuelles dans le domaine de la pédagogie spécialisée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer de repères épistémologiques, méthodologiques et conceptuels ▪ Disposer des outils conceptuels permettant la lecture de recherche dans le domaine de l'éducation. 	Séminaire recherche Atelier écriture Histoire des idées Sociologie